

Objet de la Classe « Prépa Talents » (CPT) : La classe « Prépa Talents » de l'Institut National de Formation des Personnels du Ministère chargé de l'Agriculture (INFOMA) vise à encourager et à diversifier l'accès au corps des Techniciens Supérieurs du Ministère chargé de l'Agriculture (TSMA).

Elle a pour vocation d'apporter un soutien pédagogique et financier renforcé à des étudiants ou demandeurs d'emploi motivés, méritants et éligibles à la bourse talents (soumise à un plafond de ressources et à des critères sociaux économiques prioritaires).

Elle a pour objectif de préparer les candidats aux épreuves écrites et orales du concours des TSMA 1^{er} grade, pour la spécialité « **vétérinaire et alimentaire** ».

Durée de la Classe Prépa - Talents : de mi-septembre 2026 à mai 2027

- **préparation aux épreuves écrites, de mi-septembre 2026 à janvier 2027** (7 semaines au total en présentiel, soit 4 blocs d'1 à 2 semaines, alternés avec des périodes de révisions à domicile encadrées avec devoirs personnels à rendre),

- **stage dans une direction départementale en charge des services d'inspection vétérinaire** (1 semaine entre février et avril 2027) pour découvrir l'environnement institutionnel d'un futur fonctionnaire et les missions d'un technicien vétérinaire et alimentaire,

- **préparation à l'épreuve orale de mai/juin 2027** (1 semaine de présentiel en mars/avril 2027).

En plus de la préparation aux épreuves du concours, 1 semaine de formation en présentiel est programmée pour **l'acquisition d'Unités Capitalisables** du Brevet Professionnel Responsable Entreprise Agricole (1 semaine de présentiel en mars/avril 2027 couplée avec la précédente).

Conditions d'accès :

- Être étudiant ou demandeur d'emploi (inscription à France travail),
- Être titulaire d'un bac (ou équivalence niveau 4), à la date d'inscription au concours,
- Remplir les conditions d'accès à un emploi de la fonction publique et être éligible à la bourse talents (**5 000 € cette année**). Les ressources et charges familiales ne doivent pas dépasser les plafonds fixés par l'arrêté¹ relatif aux bourses de l'enseignement supérieur (base de 35 086 €, variable selon le niveau des charges familiales).

Nombre de places offertes : 15

Ouverture des candidatures : Lundi 23/03/2026

Pour accéder en ligne au dossier d'inscription : [CLIQUEZ ICI](#)

Date limite de dépôt des dossiers de candidature sur Démarches numériques :

Lundi 18/05/2026 minuit, dernier délai

Épreuve orale de sélection : 1^{ère} quinzaine de juillet 2026

Rentrée de la Classe Prépa - Talents : Entre le 14 et le 23 septembre 2026 à l'INFOMA Corbas (69) (date à confirmer)

Pour toutes informations complémentaires :

Site internet : <https://infoma.agriculture.gouv.fr/>, onglet en haut « Préparation aux concours » puis « Classe Préparatoire au concours de technicien 1^{er} grade »

Adresse mail : formin.infoma-corbas.sg@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 04 72 28 93 00 (Mme DESCHAMPS ou Mme SCHAAN)

¹ Arrêté du 15 avril 2025 fixant les plafonds de ressources relatifs aux bourses d'enseignement supérieur du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'année universitaire 2025-2026